

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 72 (1921)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Confédération

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

publié le résultat dans une notice au „Country Life“ du 11 juin qu'il a eu l'amabilité de nous adresser. M. Henry s'est adressé, en particulier, à M. Th. Roberts, inspecteur forestier en chef de l'état de Cowdray, pour avoir des données précises sur quelques ifs croissant près de Midhurst et qui semblent être les plus longs d'Angleterre. Dans une forêt d'environ 6 ha., composée de bouleaux, de chênes et de châtaigniers, croissent une centaine d'ifs. Voici les dimensions des trois plus longs:

if n° 1,	hauteur	27,6 m;	circonférence du fût	1,77 m
„ „ 2,	„	26,7 m;	„ „	2,13 m
„ „ 3,	„	24 m;	„ „	2,10 m

Il n'est pas dit dans la notice par quel moyen la longueur a été déterminée, non plus à quelle hauteur au-dessus du sol on a mesuré la circonférence du fût.

Quoiqu'il en soit, l'if de Chillon ne saurait plus prétendre à la première place, touchant la longueur, dans le monde des ifs. Espérons qu'il ne s'en portera cependant pas plus mal à l'avenir.

Jusqu'à preuve du contraire, l'Angleterre étant hors de cause, il sera permis d'admettre que l'if de Chillon est le plus haut connu à ce jour dans l'Europe continentale. H. B.

## CONFÉDÉRATION.

**Ecole forestière.** Ensuite des examens réglementaires subis au milieu de juillet, l'Ecole polytechnique fédérale a décerné le diplôme de forestier à M. *Jean Philipp* de Fürstenu (Grisons).

## CANTONS.

**Vaud. Démission de M. A. Vulliémoz.** Les journaux nous ont appris la démission de M. A. Vulliémoz, qui occupait depuis 1898, le poste d'inspecteur forestier d'arrondissement à Payerne. Avant de rentrer dans son canton d'origine, M. Vulliémoz avait dirigé pendant environ 15 ans l'arrondissement forestier neuchâtelois du Val de Ruz. Entré très jeune dans l'administration forestière, il a pendant 40 ans fait preuve de beaucoup de zèle et su s'attirer la sympathie des populations au milieu desquelles s'est exercée son activité.

Nous souhaitons à cet aimable collègue de pouvoir jouir en pleine santé d'un repos bien mérité. Ajoutons que M. Vulliémoz continuera de donner son cours de sylviculture à l'Ecole cantonale d'agriculture.

**Avis de la rédaction:** Le prochain cahier du *Journal forestier suisse* sera double (N° 9/10). Il paraîtra dans la seconde moitié d'octobre.

\*\*\* Sommaire du N° 8 \*\*\*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Obertörster Hans von Greverz

Aufsätze: Über Niederländisch-Indiens Forsten und Wälder. — Die korsische Kiefer. — Aus den forstlichen Verwaltungsberichten. — Vereinsangelegenheiten: Programm und Einladung zur Jahresversammlung. — Auszug aus dem Protokoll. — Die Werbearbeit zugunsten der Zeitschrift. — Mitteilungen: Ein forstlicher Jubilar. — Meteorologischer Monatsbericht. — Vom Bund genehmigte Projekte. — Forstliche Nachrichten; Kantone. — Bücheranzeigen.